Guyancourt, le 6 juin 2025

Aux : Membres du Bureau de l'ESR :

Mesdames, Messieurs,

Une Assemblée Générale Extraordinaire de l'ESR est convoquée :

- **Lundi 23 juin 2025 de 17h précises à 18h**
- Cette assemblée se tiendra en visioconférence : lien transmis avec la convocation électronique.

Ordre du jour :

- Mot d'accueil
- Présentation et approbation du bilan comptable 2024
- Présentation des motifs de dissolution de l'association
- Désignation de deux liquidateurs
- Dévolution du patrimoine immatériel, immatériel et financier de l'ESR à l'ESRG
- Vote sur la dissolution de l'association
- Questions diverses.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en nos meilleurs sentiments sportifs.

Brigitte CORBEL
Présidente de l'ESR